

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

**PROCÈS-VERBAL** de la session spéciale budget MRC du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le vingt cinquième jour de novembre de l'an deux mille quinze à seize heures trente (25-11-2015 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Madame Violaine Doyle, préfet et mairesse de la ville de Port-Cartier  
Monsieur Gilles Fournier, conseiller, ville de Port-Cartier  
Monsieur Réjean Porlier, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles  
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles  
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles

---

**Ouverture de la session**

La préfet, madame Violaine Doyle, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session spéciale adoption budget MRC à 16 h 30.

**2015-11-165**

**Adoption de l'ordre du jour de la session spéciale adoption budget MRC du mercredi 25 novembre 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session spéciale adoption budget MRC du mercredi 25 novembre 2015 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

**2015-11-166**

**Adoption du procès-verbal de la session régulière du 20 octobre 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 20 octobre 2015 tel que présenté."

**Correspondance**

Nouvelle tarification applicable aux baux à des fins de villégiature et aux baux à des fins d'implantation de l'équipement de télécommunication sur les terres du domaine de l'État

2015-11-167

**Élection à la préfecture**

Conformément à l'article 201.26 de la Loi sur l'organisation territoriale, la MRC de Sept-Rivières doit élire un préfet parmi les maires qui sont membres du conseil;

Chaque membre remplit autant de bulletins de vote qu'il a de voix selon ce que prévoit l'article 202 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Monsieur Alain Lapierre, directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de président d'élection selon la Loi.

**Mise en candidature préfet**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières procèdent à l'ouverture de la période de mise en candidature.

- Violaine Doyle propose la candidature de Réjean Porlier au poste de préfet.

Aucune autre candidature n'a été déposée pour le poste de préfet.

Considérant que Réjean Porlier accepte le poste de préfet;

Monsieur Alain Lapierre déclare officiellement élu Réjean Porlier préfet de la MRC de Sept-Rivières pour un mandat se terminant en novembre 2017.

**Mise en candidature préfet suppléant**

Considérant que seuls les maires peuvent être élus préfet et préfet suppléant;

Considérant que la MRC de Sept-Rivières est composée de seulement deux villes;

Monsieur Alain Lapierre déclare officiellement Violaine Doyle élu au poste de préfet suppléant pour un mandat se terminant en novembre 2017."

2015-11-168

**Adoption des prévisions budgétaires « 2016 » pour la MRC de Sept-Rivières**

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières doit adopter ses prévisions budgétaires pour l'année 2016, comme toutes les MRC du Québec, à sa session régulière de novembre;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales demande aux MRC de transmettre des prévisions budgétaires de façon non consolidée en ce qui a trait aux dépenses de fonctionnement et d'investissement;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières transmettra ses prévisions budgétaires au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire selon les délais prescrits par la Loi.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les prévisions budgétaires 2016 pour la MRC de Sept-Rivières pour un montant total de 3 359 290 \$."  
(Voir annexe « A »)

**Revenus 2016**

Municipalités membres	821 283 \$
Services rendus et intérêts	1 211 056 \$
Transferts et subventions gouvernementales	1 286 951 \$
<b>Total revenus de fonctionnement</b>	<b>3 319 290 \$</b>

**Charges 2016**

Administration générale	495 321 \$
Sécurité publique	10 100 \$
Transport	411 750 \$
Hygiène du milieu	214 575 \$
Aménagement, urbanisme et développement économique	1 753 223 \$
Loisirs et culture	432 321 \$
Financement	2 000 \$
Amortissement	40 000 \$
<b>Total activités financières de fonctionnement</b>	<b>3 359 290 \$</b>

**Excédent (déficit) avant conciliation** **40 000 \$**

**Conciliation fins fiscales**

Amortissement	40 000 \$
<b>Total conciliation fins fiscales</b>	<b>40 000 \$</b>

2015-11-169

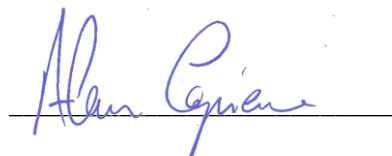
**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 19 novembre 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 19 novembre 2015, de 201 331.46 \$."  
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2015-11-170

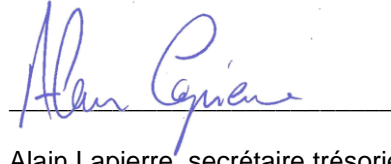
**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 19 novembre 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 19 novembre 2015, de 47 438.76 \$."  
(Voir annexe « C »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2015-11-171

**Adoption du calendrier des séances publiques du conseil de la MRC de Sept-Rivières pour l'année 2016**

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ces séances, en vertu des articles 148 et les suivants du Code municipal du Québec;

ATTENDU QUE le calendrier des séances publiques de la MRC de Sept-Rivières doit également comporter une séance spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires de la municipalité locale du TNO Lac-Walker.

IL EST PROPOSÉ par le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le calendrier des séances publiques du Conseil de la MRC de Sept-Rivières pour l'année 2016, tel que joint en annexe;

QU'un avis public exposant le contenu du calendrier des séances publiques du Conseil de la MRC de Sept-Rivières pour l'année 2016 soit donné;

QUE toute séance ordinaire dont le jour ou l'heure de début n'est pas celui que prévoit le calendrier fasse l'objet d'un avis public."

2015-11-172

**Autorisation de signature d'une entente Gestion du FIER Côte-Nord**

ATTENDU QUE la dissolution prévue du CLD de Sept-Rivières en décembre 2015;

ATTENDU QUE le FIER Côte-Nord désire confier le mandat de coordination de ses activités administratives à la MRC de Sept-Rivières.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières mandate monsieur Alain Lapierre, directeur général à signer l'entente à intervenir avec le FIER Côte-Nord concernant la gestion administrative de celle-ci."

2015-11-173

**Autorisation de signature d'une entente avec les corporations de développement économique de Port-Cartier et de Sept-Îles**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a conclu une entente avec le ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire en juillet dernier concernant un Fonds de développement des territoires;

ATTENDU QU'une partie de ses responsabilités en matière de développement local est confiée aux corporations de développement économiques des municipalités de Port-Cartier et de Sept-Îles.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet à signer les ententes à intervenir avec les corporations de développement économique de Port-Cartier (CDE) et de Sept-Îles (DESI).“

2015-11-174

**Adoption de la politique d'investissement commune FLI/FLS**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique d'investissement commune FLI/FLS telle que présentée;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à signer la convention à intervenir avec le Fonds locaux de solidarité FTQ.“

2015-11-175

**Autoriser la signature des comptes bancaires de la MRC de Sept-Rivières**

ATTENDU L'adoption par l'assemblée nationale, le 20 avril 2015, du projet de loi no 28;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 284 de la Loi, l'ensemble des droits, obligations, actifs et passifs du fonds local d'investissement (FLI) et du fonds locaux de solidarité FTQ (FLS) sont réputés transférés à la MRC depuis le 21 avril 2015;

ATTENDU QUE le nouveau paragraphe 126.4 de la Loi sur les compétences municipales permet tout de même à une MRC de déléguer l'administration de ses activités de développement économique à un organisme à but non lucratif constitué à cette fin;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a signé une entente avec le Centre local de développement de la MRC de Sept-Rivières (CLD), afin de lui déléguer sa compétence en matière de développement local sur son territoire;

ATTENDU QUE l'entente est en vigueur jusqu'à la dissolution de la structure actuelle du CLD;

ATTENDU QUE le CLD sera dissous au plus tard le 31 décembre 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le directeur général de la MRC, monsieur Alain Lapierre et le gestionnaire du CLD, monsieur Luc Morency à procéder à la fermeture ou au transfert à la MRC de Sept-Rivières des comptes appartenant au CLD suivant :

- 815-20378-50359
- 815-20378-50360
- 815-20378-50361
- 815-20378-50362
- 815-92135-10172

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise les personnes suivantes à être signataires de tous les nouveaux comptes bancaires créés chez Desjardins, soit :

- Monsieur Réjean Porlier, préfet
- Madame Violaine Doyle, préfet suppléant
- Monsieur Alain Lapierre, directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Renée Haince, adjointe aux finances

2015-11-176

**Autorisation de signature d'une convention de répartition de biens et règlement de dettes avec le Centre local de développement de la MRC de Sept-Rivières (CLD)**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a signifié son intention par la résolution 2014-11-171 de ne pas renouveler son entente en matière de développement local avec le CLD;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 284 de la Loi, l'ensemble des droits, obligations, actifs et passifs du fonds local d'investissement (FLI) et du fonds locaux de solidarité FTQ (FLS) sont réputés transférés à la MRC depuis le 21 avril 2015;

ATTENDU QUE le nouveau paragraphe 126.4 de la Loi sur les compétences municipales permet tout de même à une MRC de déléguer l'administration de ses activités de développement économique à un organisme à but non lucratif constitué à cette fin;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a signé une entente avec le Centre local de développement de la MRC de Sept-Rivières (CLD), afin de lui déléguer sa compétence en matière de développement local sur son territoire;

ATTENDU QUE l'entente est en vigueur jusqu'à la dissolution de la structure actuelle du CLD;

ATTENDU QUE le CLD sera dissous au plus tard le 31 décembre 2015;

ATTENDU la convention de répartition de biens et règlements de dettes déposées par le CLD.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet de la MRC de Sept-Rivières, monsieur Réjean Porlier à signer la convention de répartition de biens et règlements de dettes à intervenir avec le CLD de Sept-Rivières.”

2015-11-177

**Transfert d'entente du CLD et Groupecho**

ATTENDU QUE le CLD de Sept-Rivières cessera ses activités au 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE l'entente de prestation de services conclue en mars 2015 avec le CLD, prévoyait la possibilité de transfert de l'entente à la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE le conseil de la MRC autorise monsieur Alain Lapierre à procéder au transfert de l'entente signée avec le Groupecho.”

2015-11-178

**Octroi d'un contrat de service - Archives déchetage**

ATTENDU QUE la MRC peut procéder au déchetage de certains documents conformément à son calendrier de conservation;

ATTENDU L'offre de service reçu de la firme Numerik solutions d'affaires en date du 14 octobre 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières octroi le contrat de service de déchetage avec conteneurs verrouillés à l'entreprise Numérik solutions d'affaires au tarif de cueillette et de destruction proposé dans l'offre de service daté du 14 octobre 2015;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général ainsi que monsieur Éric Langlois, archiviste soient autorisés à signer l'offre de service de Numerik solutions d'affaires.”

2015-11-179

**Adoption des projets retenus dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – Appel de propositions du 31 octobre 2015**

ATTENDU QUE le 5 novembre 2014, un Pacte fiscal transitoire est signé entre le gouvernement du Québec et les représentants municipaux, annonçant la mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale, au cœur de laquelle se trouve la MRC;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMOT) conclut une entente avec la MRC de Sept-Rivières dans son exercice et ses responsabilités pour prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU QUE Les MRC ont maintenant pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a mis en place en septembre 2015 dans le cadre du Fonds de développement des territoires, une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour l'année 2015-2016;

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC maintient son comité de recommandations ayant le mandat d'analyser les projets reçus pour l'année 2015-2016;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets retenus dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie telle que présentée en annexe;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

(Voir annexe « D »)

2015-11-180

**Érosion des berges : Demande de dépôt de nouvelles cartes ainsi que d'un nouveau cadre normatif pour le territoire de la MRC de Sept-Rivières**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières adoptait le 21 mars 2005 le « *Règlement de contrôle intérimaire numéro 02-2005 relatif aux zones de risque d'érosion littorale en bordure du fleuve Saint-Laurent et de l'estuaire de certaines rivières du territoire de la MRC de Sept-Rivières* »;

ATTENDU QUE ce règlement a fait l'objet d'une dizaine d'amendements depuis son adoption;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec n'a jamais déposé officiellement de cadre normatif sur les zones exposées à l'érosion côtière et aux glissements de terrain comprenant les cartes des zones à risque pour le territoire de la MRC de Sept-Rivières au même titre que d'autres MRC au Québec et sur la Côte-Nord;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour le Gouvernement du Québec de déposer un cadre normatif et les cartes des zones à risque à jour pour le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE ce dépôt doit être accompagné des orientations gouvernementales en aménagement du territoire relativement aux risques d'érosion des berges et de glissements de terrain.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles monsieur Réjean Porlier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières demande au Gouvernement du Québec de déposer officiellement un cadre normatif et les cartes à jour accompagnés des orientations d'aménagement du territoire concernant les risques d'érosion des berges et de glissement de terrain pour le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

QUE copie de cette résolution soit transmise au ministre de la Sécurité publique et au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire."



2015-11-181

**Autorisation de signature d'une entente Ville de Sept-Îles et Innu Takuaikan mak Mani-utenan**

ATTENDU QUE le protocole d'entente concernant la fourniture de services pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et recyclables de la MRC pour le secteur exclusif du Lac Daigle situé dans le TNO Lac Walker est à échéance;

ATTENDU QUE la MRC peut conclure avec un conseil de bande une entente que la loi lui permet de conclure avec une autre municipalité;

ATTENDU QUE les parties ont déjà conclu des ententes intermunicipales successives concernant la fourniture du service de cueillette et de transport des dites matières, soit au lieu d'enfouissement technique ou au centre de transfert, selon leur nature;

ATTENDU QUE la ville de Sept-Îles, le conseil de bande et la MRC souhaitent renouveler une entente intermunicipale;

ATTENDU QUE la présente entente doit prendre en considération la mise en place d'une collecte sélective des matières organiques (bacs bruns), ce qui influencera le nombre de collectes et le service offert.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE le conseil de la MRC autorise le préfet et le directeur général de la MRC à signer l'entente à intervenir avec la ville de Sept-Îles et Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam concernant la cueillette et au transport des matières résiduelles, recyclables et autres.”

2015-11-182

**Adoption de la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a adopté par la résolution 2015-10-154 sa politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

ATTENDU QUE des modifications pour 2016 ont été apportées et qu'il est nécessaire de la remplacer.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la nouvelle politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

QUE la politique soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'occupation du Territoire;

QUE la MRC de Sept-Rivières dépose celle-ci sur son site internet.”

2015-11-183

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2015-329 amendant le règlement n° 2007-102 « Plan d'urbanisme » de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement N° 2007-102 « Plan d'urbanisme »;

ATTENDU QUE le règlement n° 2015-329 amendant le règlement N° 2007-102 « Plan d'urbanisme » a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (109.6 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de construction face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2015-329 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2015-11-184

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2015-330 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2015-330 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de construction face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2015-330 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2015-11-185

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2015-331 amendant le règlement n° 2007-102 « Plan d'urbanisme » de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement N° 2007-102 « Plan d'urbanisme »;

ATTENDU QUE le règlement n° 2015-331 amendant le règlement N° 2007-102 « Plan d'urbanisme » a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (109.6 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de construction face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2015-331 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

**2015-11-186**

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2015-332 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2015-332 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de construction face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2015-332 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

**2015-11-187**

**Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2015-237 amendant le règlement de construction n° 2008-132 de la ville de Port-Cartier**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de construction n° 2008-132;

ATTENDU QUE le règlement n° 2015-237 amendant le règlement de construction n° 2008-132 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de construction face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2015-237 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

**2015-11-188**

**Offre de service pour l'analyse de l'eau potable et entretien système du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois au Lac Daigle**

ATTENDU QU'en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable, il est nécessaire de procéder à des analyses bactériologiques et physico-chimiques du système de filtration en place au centre communautaire;

ATTENDU QU'il est nécessaire de détenir les certificats du MDDELCC pour tous les domaines des analyses.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le directeur général soit autorisé à signer le protocole à intervenir avec la firme Environex afin de procéder aux analyses pour l'année 2016 du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois au Lac Daigle."

**2015-11-189**

**Autorisation de signature d'une entente avec l'association communautaire du Lac Daigle**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières est propriétaire du bâtiment "centre communautaire Jean-Luc Lefrançois";

ATTENDU QUE l'association communautaire du Lac Daigle est un organisme à but non lucratif.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Gilles Fournier,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le préfet monsieur Réjean Porlier et le directeur général monsieur Alain Lapierre à signer le protocole d'entente à intervenir avec l'association communautaire du Lac Daigle concernant l'exploitation du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois;

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général monsieur Alain Lapierre à signer la demande de permis de réunion déposée par l'association communautaire du Lac Daigle à la régie des alcools, des courses et des jeux;

QUE le conseil de la MRC accorde une contribution pour 2016, de mille trois cents dollars (1 300 \$) à l'association communautaire du Lac Daigle afin de leur permettre d'assumer certains frais reliés à l'exploitation du centre communautaire.”

2015-11-190

**Levée de la session**


IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session spéciale adoption budget MRC du 25 novembre 2015 soit levée à 16 h 47."

 Violaine Doyle Préfet	 Alain Lapierre Directeur général et secrétaire trésorier
---	---

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.

  
 Violaine Doyle  
 Préfet

# **ANNEXE A**

# Prévisions budgétaires 2016

Exercice se terminant le 31 décembre

Nom : Sept-Rivières

Code géographique : AR971

Type d'organisme municipal : Municipalité régionale de comté

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 

## TABLE DES MATIÈRES

### PAGE

<b>ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER</b>	<b>3</b>
<b>PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES</b>	
Résultats détaillés	4
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	5
Immobilisations et autres investissements	6
Acquisition d'immobilisations de la fonction <i>Sécurité publique</i>	6
Variation des dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	7
Charges par objets	8
<b>AUTRES RENSEIGNEMENTS</b>	
Analyse des revenus	
Sommaire des quotes-parts de fonctionnement et d'investissement	10
Quotes-parts de fonctionnement	11
Transferts	12
Services rendus	14
Imposition de droits, amendes et pénalités, intérêts et autres revenus	15
Analyse des charges	16
Analyse du coût des services municipaux	18
Analyse de la rémunération	20
Analyse des revenus de transfert par activités	20
Questionnaire	21
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	22



**ATTESTATION DU TRÉSORIER  
OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

---

Au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Je soussigné(e), ALAIN LAPIERRE, atteste que le budget de

Sept-Rivières pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016,  
(nom de l'organisme)

a été adopté conformément à la loi qui régit l'organisme.

Le budget a été adopté le 

2	0	1	5
année			

1	1
mois	

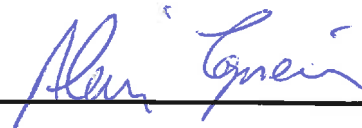
2	5
- jour	

.

Date

2015-12-07

Signature



**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total
<b>Revenus</b>				
<b>Fonctionnement</b>				
Taxes	1			
Compensations tenant lieu de taxes	2			
Quotes-parts	3	821 283		821 283
Transferts	4	1 286 951		1 286 951
Services rendus	5	719 808		719 808
Imposition de droits	6	205 000		205 000
Amendes et pénalités	7			
Intérêts	8	26 000		26 000
Autres revenus	9	260 248		260 248
	10	3 319 290		3 319 290
<b>Investissement</b>				
Taxes	11			
Quotes-parts	12			
Transferts	13			
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	14			
Autres	15			
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16			
	17			
	18	3 319 290		3 319 290
<b>Charges</b>				
Administration générale	19	495 321	23 300	518 621
Sécurité publique	20	10 100	4 850	14 950
Transport	21	411 750		411 750
Hygiène du milieu	22	214 575		214 575
Santé et bien-être	23			
Aménagement, urbanisme et développement	24	1 748 223	7 000	1 755 223
Loisirs et culture	25	432 321	4 850	437 171
Réseau d'électricité	26			
Frais de financement	27	7 000		7 000
Amortissement des immobilisations	28	40 000	(40 000)	
	29	3 359 290		3 359 290
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	(40 000)		(40 000)

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(40 000)
<b>Moins: revenus d'investissement</b>	2	( )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(40 000)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>		
<i>Ajouter (déduire)</i>		
<b>Immobilisations</b>		
Amortissement	4	40 000
Produit de cession	5	
(Gain) perte sur cession	6	
Réduction de valeur / Reclassement	7	
	8	40 000
<b>Propriétés destinées à la revente</b>		
Coût des propriétés vendues	9	
Réduction de valeur / Reclassement	10	
	11	
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>		
Remboursement ou produit de cession	12	
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	
	15	
<b>Financement</b>		
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	
Remboursement de la dette à long terme	17	( )
	18	
<b>Affectations</b>		
Activités d'investissement	19	( )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	
Excédent de fonctionnement affecté	21	
Réserves financières et fonds réservés	22	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	
	25	
	26	40 000
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
IMMOBILISATIONS ET AUTRES INVESTISSEMENTS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

**Acquisition d'immobilisations par catégories**

**Infrastructures**

Conduites d'eau potable	1
Usines de traitement de l'eau potable	2
Usines et bassins d'épuration	3
Conduites d'égout	4
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5
Chemins, rues, routes et trottoirs	6
Ponts, tunnels et viaducs	7
Système d'éclairage des rues	8
Aires de stationnement	9
Parcs et terrains de jeux	10
Autres infrastructures	11
Réseau d'électricité	12
<b>Bâtiments</b>	
Édifices administratifs	13
Édifices communautaires et récréatifs	14
Améliorations locatives	15
<b>Véhicules</b>	
Véhicules de transport en commun	16
Autres	17
Ameublement et équipement de bureau	18
Machinerie, outillage et équipement divers	19
Terrains	20
Autres	21

22

---

**Acquisition de propriétés destinées à la revente**

23

---

**Émission ou acquisition de prêts, placements de portefeuille à titre  
d'investissement et participations dans des entreprises municipales**

24

---

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DE LA FONCTION SÉCURITÉ PUBLIQUE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

Police	25
Sécurité incendie	26
Autres	27

28

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**  
**VARIATION DES DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU À POURVOIR**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Ajouter	Déduire
<b>Modifications comptables du 1<sup>er</sup> janvier 2000</b>		
Salaires et avantages sociaux		16
Intérêts sur la dette à long terme		17
<b>Avantages sociaux futurs</b>		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		18
Régimes non capitalisés		19
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	1	20
Autres	2	21
Régimes non capitalisés	3	22
<b>Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement</b>		
	4	23
<b>Frais d'assainissement des sites contaminés</b>		
	5	24
<b>Mesures transitoires relatives à la TVQ</b>		
Utilisation du fonds général	6	25
Utilisation du fonds de roulement	7	26
<b>Appariement fiscal pour revenus de transfert</b>		
Autres		
-	9	28
-	10	29
	11	30
<b>Financement à long terme des activités de fonctionnement</b>		
Mesure transitoire relative à la TVQ	12	31
Autre financement	13	32
	14	33
	15	34

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
CHARGES PAR OBJETS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

---

<b>Rémunération</b>	1	816 825
<b>Charges sociales</b>	2	162 810
<b>Biens et services</b>	3	638 309
<b>Frais de financement</b>		
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge		
De l'organisme municipal	4	
D'autres organismes municipaux	5	
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	
D'autres tiers	7	
Autres frais de financement	8	7 000
<b>Contributions à des organismes</b>		
Organismes municipaux		
Quotes-parts	9	
Autres	10	440 664
Autres organismes	11	712 350
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	40 000
<b>Autres</b>	13	541 332
	14	3 359 290

---

---

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**SOMMAIRE DES QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT**

<b>Code géographique</b>	<b>Municipalité</b>	<b>Montant</b>
<b>Ensemble des municipalités</b>		
97904	Lac-Walker	1 810
97007	Sept-Îles	397 955
97022	Port-Cartier	102 831
		1
		<b>502 596</b>
<b>Certaines municipalités</b>		
97007	Sept-Îles	257 067
97022	Port-Cartier	61 620
		2
		<b>318 687</b>
		3
		<b>821 283</b>



**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**QUOTES-PARTS DE FONCTIONNEMENT**

---

<b>Administration générale</b>		
Application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	291 316
<b>Sécurité publique</b>		
Police	4	
Sécurité incendie	5	
Sécurité civile	6	
Autres	7	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	8	
Enlèvement de la neige	9	
Autres	10	
Transport collectif	11	
Autres	12	
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	13	
Réseau de distribution de l'eau potable	14	
Traitement des eaux usées	15	
Réseaux d'égout	16	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	17	
Matières recyclables	18	
Autres	19	
Cours d'eau	20	
Protection de l'environnement	21	
Autres	22	
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	23	
Autres	24	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	25	
Rénovation urbaine	26	
Promotion et développement économique	27	174 752
Autres	28	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	29	336 528
Activités culturelles		
Bibliothèques	30	
Autres	31	18 687
	32	821 283

---

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**TRANSFERTS****TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE  
DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT**

<b>Administration générale</b>	1	
<b>Sécurité publique</b>		
Police	2	
Sécurité incendie	3	
Sécurité civile	4	
Autres	5	
<b>Transport</b>		
Réseau routier		
Voirie municipale	6	
Enlèvement de la neige	7	
Autres	8	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	9	
Transport adapté	10	
Transport scolaire	11	
Autres	12	125 000
Transport aérien	13	
Transport par eau	14	
Autres	15	9 000
<b>Hygiène du milieu</b>		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	
Réseau de distribution de l'eau potable	17	
Traitement des eaux usées	18	
Réseaux d'égout	19	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	20	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	21	
Tri et conditionnement	22	
Autres	23	
Autres	24	
Cours d'eau	25	
Protection de l'environnement	26	
Autres	27	
<b>Santé et bien-être</b>		
Logement social	28	
Sécurité du revenu	29	
Autres	30	
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Aménagement, urbanisme et zonage	31	
Rénovation urbaine	32	
Promotion et développement économique	33	
Autres	34	
<b>Loisirs et culture</b>		
Activités récréatives	35	
Activités culturelles		
Bibliothèques	36	
Autres	37	
<b>Réseau d'électricité</b>	38	
	39	134 000

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**TRANSFERTS (suite)****TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE  
DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT**

<b>Administration générale</b>	40
<b>Sécurité publique</b>	
Police	41
Sécurité incendie	42
Sécurité civile	43
Autres	44
<b>Transport</b>	
<b>Réseau routier</b>	
Voirie municipale	45
Enlèvement de la neige	46
Autres	47
<b>Transport collectif</b>	
Transport en commun	
Transport régulier	48
Transport adapté	49
Transport scolaire	50
Autres	51
Transport aérien	52
Transport par eau	53
Autres	54
<b>Hygiène du milieu</b>	
<b>Eau et égout</b>	
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	55
Réseau de distribution de l'eau potable	56
Traitement des eaux usées	57
Réseaux d'égout	58
<b>Matières résiduelles</b>	
Déchets domestiques et assimilés	59
<b>Matières recyclables</b>	
Collecte sélective	
Collecte et transport	60
Tri et conditionnement	61
Autres	62
Autres	63
Cours d'eau	64
Protection de l'environnement	65
Autres	66
<b>Santé et bien-être</b>	
Logement social	67
Sécurité du revenu	68
Autres	69
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	
Aménagement, urbanisme et zonage	70
Rénovation urbaine	71
Promotion et développement économique	72
Autres	73
<b>Loisirs et culture</b>	
Activités récréatives	74
Activités culturelles	
Bibliothèques	75
Autres	76
<b>Réseau d'électricité</b>	77
	78

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**TRANSFERTS (suite)**

---

**TRANSFERTS DE DROIT**

Regroupement municipal	79	
Péréquation	80	
Réorganisation municipale	81	
Neutralité	82	
Diversification des revenus	83	328 721
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	84	
Programme d'aide financière aux MRC	85	824 230
Autres	86	
	<b>87</b>	<b>1 152 951</b>
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	<b>88</b>	<b>1 286 951</b>

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**SERVICES RENDUS****SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX**

Administration générale		
Application de la loi	1	
Évaluation	2	
Autres	3	163 422
	4	163 422
Sécurité publique		
Police	5	
Sécurité incendie	6	
Sécurité civile	7	
Autres	8	
	9	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	10	
Enlèvement de la neige	11	
Autres	12	
Transport collectif	13	
Autres	14	
	15	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	
Réseau de distribution de l'eau potable	17	
Traitement des eaux usées	18	
Réseaux d'égout	19	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	20	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	21	
Tri et conditionnement	22	
Autres	23	
Autres	24	69 285
Cours d'eau	25	
Protection de l'environnement	26	
Autres	27	
	28	69 285
Santé et bien-être		
Logement social	29	
Autres	30	
	31	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	32	
Rénovation urbaine	33	
Promotion et développement économique	34	
Autres	35	457 500
	36	457 500

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DES REVENUS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

**SERVICES RENDUS (suite)****SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)**

Loisirs et culture		
Activités récréatives	37	
Activités culturelles		
Bibliothèques	38	
Autres	39	15 601
	40	15 601
Réseau d'électricité	41	
	42	705 808

**AUTRES SERVICES RENDUS**

Administration générale	43	
Sécurité publique	44	
Transport		
Réseau routier	45	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	46	
Transport adapté	47	
Transport scolaire	48	
Autres	49	
Autres	50	
Hygiène du milieu	51	
Santé et bien-être	52	
Aménagement, urbanisme et développement	53	14 000
Loisirs et culture	54	
Réseau d'électricité	55	
	56	14 000
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	57	<b>719 808</b>

**IMPOSITION DE DROITS**

Licences et permis	58	
Droits de mutation immobilière	59	
Droits sur les carrières et sablières	60	205 000
Autres	61	
	62	205 000

**AMENDES ET PÉNALITÉS**

	63	
<b>INTÉRÊTS</b>	64	<b>26 000</b>

**AUTRES REVENUS**

Gain (perte) sur cession d'immobilisations	65	
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	66	
Gain (perte) sur cession de placements	67	
Contributions des promoteurs	68	
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	69	
Contributions des organismes municipaux	70	20 000
Autres contributions	71	
Autres	72	240 248
	73	260 248

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DES CHARGES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
Conseil	1	47 240		47 240
Application de la loi	2			
Gestion financière et administrative	3	420 764	23 300	444 064
Greffe	4	1 817		1 817
Évaluation	5			
Gestion du personnel	6			
Autres	7	25 500		25 500
	8	495 321	23 300	518 621
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
Police	9	7 260		7 260
Sécurité incendie	10	2 840	4 850	7 690
Sécurité civile	11			
Autres	12			
	13	10 100	4 850	14 950
<b>TRANSPORT</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	14	174 250		174 250
Enlèvement de la neige	15			
Éclairage des rues	16			
Circulation et stationnement	17			
Transport collectif				
Transport en commun	18	189 500		189 500
Transport aérien	19			
Transport par eau	20			
Autres	21	48 000		48 000
	22	411 750		411 750
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	23			
Traitement des eaux usées	24			
Réseaux d'égout	25			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	26			
Élimination	27			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	28			
Tri et conditionnement	29			
Matières organiques				
Collecte et transport	30			
Traitement	31	3 725		3 725
Matériaux secs	32			
Autres	33	96 977		96 977
Plan de gestion	34			
Autres	35	113 873		113 873
Cours d'eau	36			
Protection de l'environnement	37			
Autres	38			
	39			
	40	214 575		214 575

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DES CHARGES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>				
Logement social	41			
Sécurité du revenu	42			
Autres	43			
	44			
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	45	118 504	7 000	125 504
Rénovation urbaine				
Biens patrimoniaux	46			
Autres biens	47			
Promotion et développement économique				
Industries et commerces	48	692 442		692 442
Tourisme	49			
Autres	50	444 590		444 590
Autres	51	492 687		492 687
	52	1 748 223	7 000	1 755 223
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Activités récréatives				
Centres communautaires	53			
Patinaires intérieures et extérieures	54			
Piscines, plages et ports de plaisance	55			
Parcs et terrains de jeux	56			
Parcs régionaux	57			
Expositions et foires	58			
Autres	59	336 528		336 528
	60	336 528		336 528
Activités culturelles				
Centres communautaires	61		4 850	4 850
Bibliothèques	62			
Patrimoine				
Musées et centres d'exposition	63			
Autres ressources du patrimoine	64			
Autres	65	95 793		95 793
	66	95 793	4 850	100 643
	67	432 321	4 850	437 171
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>				
	68			
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>				
Dette à long terme				
Intérêts	69			
Autres frais	70			
Autres frais de financement				
Avantages sociaux futurs	71			
Autres	72	7 000		7 000
	73	7 000		7 000
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>				
	74	40 000	( 40 000 )	



S29

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Administration générale</b>													
Application de la loi	1		27		53		79		105			131	
Évaluation	2		28		54		80		106			132	
Autres	3	495 321	29	23 300	55	518 621	81	163 422	107	355 199		133	2 000
	4	495 321	30	23 300	56	518 621	82	163 422	108	355 199		134	2 000
<b>Sécurité publique</b>													
Police	5	7 260	31		57	7 260	83		109	7 260		135	
Sécurité incendie	6	2 840	32	4 850	58	7 690	84		110	7 690		136	
Sécurité civile	7		33		59		85		111			137	
Autres	8		34		60		86		112			138	
	9	10 100	35	4 850	61	14 950	87		113	14 950		139	
<b>Transport</b>													
<b>Réseau routier</b>													
Voirie municipale	10	174 250	36		62	174 250	88		114	174 250		140	
Enlèvement de la neige	11		37		63		89		115			141	
Autres	12		38		64		90		116			142	
Transport collectif	13	189 500	39		65	189 500	91		117	189 500		143	
Autres	14	48 000	40		66	48 000	92		118	48 000		144	
	15	411 750	41		67	411 750	93		119	411 750		145	
<b>Hygiène du milieu</b>													
<b>Eau et égout</b>													
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		42		68		94		120			146	
Réseau de distribution de l'eau potable	17		43		69		95		121			147	
Traitement des eaux usées	18		44		70		96		122			148	
Réseaux d'égout	19		45		71		97		123			149	
<b>Matières résiduelles</b>													
Déchets domestiques et assimilés	20		46		72		98		124			150	
Matières recyclables	21	100 702	47		73	100 702	99	69 285	125	31 417		151	
Autres	22	113 873	48		74	113 873	100		126	113 873		152	
Cours d'eau	23		49		75		101		127			153	
Protection de l'environnement	24		50		76		102		128			154	
Autres	25		51		77		103		129			155	
	26	214 575	52		78	214 575	104	69 285	130	145 290		156	

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**  
**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		= Charges		- Services rendus		= Coût des services municipaux		Frais de financement	
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157		172		187		202		217			232
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218			233
Autres	159		174		189		204		219			234
	160		175		190		205		220			235
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	1 118 504	176	7 000	191	125 504	206		221	125 504		236
Rénovation urbaine	162		177		192		207		222			237
Promotion et développement économique	163	1 137 032	178		193	1 137 032	208	14 000	223	1 123 032		238
Autres	164	492 687	179		194	492 687	209	457 500	224	35 187		239
	165	1 748 223	180	7 000	195	1 755 223	210	471 500	225	1 283 723		240
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	336 528	181		196	336 528	211		226	336 528		241
Activités culturelles												
Bibliothèques	167		182		197		212		227			242
Autres	168	95 793	183	4 850	198	100 643	213	15 601	228	85 042		243
	169	432 321	184	4 850	199	437 171	214	15 601	229	421 570		244
<b>Réseau d'électricité</b>	170		185		200		215		230			245
	171	3 312 290	186	40 000	201	3 352 290	216	719 808	231	2 632 482		246
												7 000

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

531

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales		Total <sup>1</sup>
					Cotisations sociales obligatoires	Avantages sociaux	
Cadres et contremaîtres	1	1,00	34,00	112 185	9 302	10 229	131 716
Professionnels	2	3,00	34,00	211 202	22 512	20 304	254 018
Cols blancs	3	7,00	34,00	382 741	39 423	45 480	467 644
Cols bleus	4	8,00	34,00	68 232	8 870	8 870	77 102
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
Élus	8	19,00		774 360	80 107	76 013	930 480
	9	11,00		42 465	1 536	5 154	49 155
	10	30,00		816 825	81 643	81 167	979 635

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements confidentiels ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR ACTIVITÉS  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	Total
		Fonctionnement	Investissement		
Transport en commun	11	125 000			125 000
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12				
Réseau de distribution de l'eau potable	13				
Traitement des eaux usées	14				
Réseaux d'égout	15				
Autres activités	16	1 161 951			1 161 951
	17	1 286 951			1 286 951

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES  
QUESTIONNAIRE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
- Pour la taxe foncière générale	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>
b) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour le rôle d'évaluation foncière	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>
- Pour le rôle de la valeur locative	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	12 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2016 pour des exploitations agricoles enregistrées?	14 <input type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	16 _____	\$	
4. L'organisme municipal offre-t-il à ses employés ou aux élus des avantages sociaux futurs?	17 <input checked="" type="checkbox"/>	18 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le nombre.			
Régimes de retraite à prestations déterminées	19 <input type="text"/>	20 <input type="text"/>	
Autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	21 <input type="text"/>	22 <input type="text"/>	
Régimes de retraite à cotisations déterminées	23 <input type="text" value="1"/>	24 <input type="text" value="11"/>	
Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)	25 <input type="text"/>	26 <input type="text"/>	
Régime de retraite des élus municipaux (RREM)	27 <input type="text" value="1"/>	28 <input type="text" value="11"/>	
Autres	29 <input type="text"/>	30 <input type="text"/>	

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES****Attestation de transmission et de consentement à la diffusion**

Je soussigné(e), RENÉE HAINCE, ADJOINTE AUX FINANCES, atteste que le budget de Sept-Rivières pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, adopté (nom de l'organisme) lors de la séance du conseil du 2015-11-25 est transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Je certifie que les informations transmises de façon électronique au même Ministère sont conformes à celles adoptées lors de la séance du conseil.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Sept-Rivières consent à ce que les prévisions budgétaires transmises (nom de l'organisme) soient diffusées.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton "Attester", je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Le total des charges page S4 ligne 29 est de 3 359 290 \$.

Le total des revenus de quotes-parts de fonctionnement page S13 ligne 32 est de 821 283 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2015/12/02 14:32:59

Date de transmission au Ministère : 2015/12/07

# **ANNEXE B**

## LISTE DES COMPTES À PAYER

### MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 19 NOVEMBRE 2015

<b>1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS</b>	
Réf. : -Loyer pour le mois de novembre 2015 .....	7 126.77 \$
<b>2. GILLES FOURNIER</b>	
Réf. : -Déplacement pour session du 20 octobre 2015.....	65.80 \$
<b>3. CAROLE CHEVARIE</b>	
Réf. : -Déplacement pour session du 20 octobre 2015.....	65.80 \$
Réf. : -Frais de voyage pour Congrès FQM, Québec, septembre 2015.....	1 515.02 \$
<b>4. VIOLAINE DOYLE</b>	
Réf. : -Frais de déplacement et repas pour le 20 octobre 2015.....	90.80 \$
<b>5. ALAIN LAPIERRE</b>	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour octobre 2015.....	100.58 \$
Réf. : -Frais de voyage , Baie-Comeau, 13 novembre 2015 (PADF).....	319.00 \$
<b>6. RENÉE HAINCE</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour octobre 2015.....	18.00 \$
<b>7. CAROLINE CLOUTIER</b>	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour octobre 2015.....	95.80 \$
<b>8. HERVÉ DERAPS</b>	
Réf. : -Frais de repas pour les 20-21-22 octobre 2015, et 4 novembre 2015.....	163.00 \$
<b>9. JEAN-FRANÇOIS VIGNEAULT</b>	
Réf. : -Frais de repas pour les 3 et 4 novembre 2015.....	50.00 \$
<b>10. CHANTAL BOUCHARD</b>	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour octobre 2015.....	45.00 \$
<b>11. PHILIPPE GAGNON</b>	
Réf. : -Frais de repas, 13 novembre 2015, Baie-Comeau (PADF).....	43.00 \$
<b>12. RECEVEUR GÉNÉRAL</b>	
Réf. : -Cotisations pour octobre 2015.....	9 203.90 \$
<b>13. MINISTRE DU REVENU</b>	
Réf. : -Cotisations pour octobre 2015.....	20 407.68 \$
Réf. : -TPS et TVQ à payer au 30 septembre 2015.....	2 194.18 \$
<b>14. CARRA</b>	
Réf. : -Cotisations pour octobre 2015.....	271.36 \$
<b>15. AON HEWITT</b>	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour octobre 2015.....	9 042.08 \$
<b>16. PME+</b>	
Réf. : -Assurance-collective pour novembre 2015 (Industrielle Alliance).....	4 597.93 \$
<b>17. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES</b>	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de octobre 2015.....	3 125.13 \$
Réf. : Ajustement Loyers 5 mois.....	46.69 \$
<b>18. COGECO</b>	
Réf. : -Frais pour décembre 2015.....	52.88 \$
<b>19. TELUS</b>	
Réf. : -Frais entretien système Norstar pour décembre 2015.....	32.25 \$
Réf. : -Frais service novembre, appels inter. octobre 2015.....	385.13 \$

<b>20. TELUS MOBILITÉ</b>	
Réf. : -Frais cellulaires pour octobre 2015.....	302.51 \$
<b>21. VISA DESJARDINS</b>	
Réf. : -Provigo; achats divers bureau.....	123.20 \$
Réf. : -Postes Canada; enveloppe rapport au MERN.....	12.12 \$
Réf. : -Canadian Tire; cafetière pour le bureau.....	206.94 \$
Réf. : -Bureau en gros; tablette électronique et autres, direction générale.....	1 713.07 \$
Réf. : -Lajoie Réfrigération; verres pour le bureau.....	228.27 \$
<b>22. BANQUE NATIONALE</b>	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, octobre 2015.....	25.00 \$
<b>23. PÉTROLES IRVING</b>	
Réf. : -Essence camion octobre 2015.....	119.43 \$
<b>24. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Kyocera au 27 octobre 2015.....	8.26 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 novembre 2015.....	219.18 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée au 17 novembre 2015.....	20.59 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 novembre 2015.....	82.69 \$
<b>25. SERVICE DE CARTES DESJARDINS</b>	
Réf. : -Frais marchands pour octobre 2015.....	450.14 \$
<b>26. PROMOTEK</b>	
Réf. : -Rapports août et septembre 2015.....	1 144.30 \$
<b>27. PG SOLUTIONS</b>	
Réf. : -Séminaire AccèsCité-Finances, Renée Haince.....	454.15 \$
<b>28. MAP DESIGN</b>	
Réf. : -PGMR, Graphisme.....	850.82 \$
<b>29. VILLE DE SEPT-ÎLES</b>	
Réf. : -Remboursement contribution apprentis-écopatrouilleurs 2015.....	5 256.00 \$
<b>30. CLD DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES</b>	
Réf. : -Contribution de source gouvernementale pour 2015.....	194 932.00 \$
Réf. : -Engagement CLD.....	-84 268.00 \$
<b>31. JEANNOT LANGFORD</b>	
Réf. : -Honoraires professionnels programmes SHQ.....	4 770.56 \$
<b>32. SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN</b>	
Réf. : -Location trimestrielle système de publipostage.....	465.65 \$
<b>33. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE</b>	
Réf. : -Deuxième versement, PNR-3-2015-13.....	4 812.00 \$
<b>34. BELL MOBILITY</b>	
Réf. : -Frais cellulaires écopatrouille.....	30.64 \$
<b>35. MUNICIPALITÉ TNO LAC-WALKER</b>	
Réf. : -Remboursement TVQ au 30 juin 2015.....	4 788.45 \$
<b>36. FP TELESET</b>	
Réf. : -Achats de timbres postes.....	1 724.63 \$
<b>37. RADIO CKCN</b>	
Réf. : -Écocapsules octobre 2015.....	1 163.55 \$
<b>38. CHAMARD</b>	
Réf. : -Honoraires professionnels supplémentaires; PGMR.....	755.96 \$
<b>39. BMR LAUREMAT</b>	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique.....	140.00 \$
<b>40. IMPRIMERIE B ET E</b>	
Réf. : -Clés USB avec gravure au laser (50).....	412.19 \$



<b>41. PIERROT L'ENTREPÔT</b>	
Réf. : -Location local #16, novembre et décembre 2015.....	551.88 \$
<b>42. FQM</b>	
Réf. : -Inscriptions assemblée des MRC, décembre 2015.....	517.39 \$
<b>43. FRANCO TYP-POSTALIA</b>	
Réf. : -Location trimestrielle machine à timbres.....	148.32 \$
<b>44. CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE PC</b>	
Réf. : -Frais de déplacement pour L.Bond, le 5 novembre 2015.....	65.80 \$
<b>45. SERVICE DU PNEU P JL</b>	
Réf. : -Permutation pneus sur camion Dodge.....	45.99 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES.....</b>	<b>201 331.46 \$</b>

# **ANNEXE C**

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**TNO LAC-WALKER AU 19 NOVEMBRE 2015**

<b>1. MRC DE SEPT-RIVIERES</b>	
Réf. : -Dépenses partageables pour novembre 2015.....	13 981.25 \$
<b>2. HYDRO-QUÉBEC</b>	
Réf. : -Éclairage public pour octobre 2015.....	653.35 \$
Réf. : -Électricité centre communautaire du 4-09 au 3-11-2015.....	368.34 \$
<b>3. CONSEIL DES MONTAGNAIS UASHAT MAK MANI-UTENAM</b>	
Réf. : -Collectes des ordures et recyclage pour octobre 2015.....	1 356.07 \$
<b>4. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE</b>	
Réf. : -Réception des matières recyclables pour septembre 2015.....	98.65 \$
Réf. : -Réception des matières recyclables pour octobre 2015.....	118.08 \$
<b>5. ÉQUIPEMENTS LALANCETTE</b>	
Réf. : -Contrat d'entretien estivale pourtour du lac daigle.....	5 863.73 \$
<b>6. VILLE DE SEP-ÎLES</b>	
Réf. : -Enfouissement sanitaire septembre 2015.....	338.75 \$
<b>7. WSP CANADA</b>	
Réf. : -Surveillance de travaux de réfection de route vers le lac daigle.....	2 394.93 \$
<b>8. MONSIEUR CLAUDE SIMONEAU</b>	
Réf. : -Remboursement de taxes; fiche annulée.....	27.89 \$
<b>9. GROUPE ENVIRONEX</b>	
Réf. : -Analyses eau, octobre 2015.....	328.60 \$
<b>10. L'IMMOBILIÈRE</b>	
Réf. : -Gestion du rôle; novembre et décembre 2015.....	7 537.24 \$
Réf. : -Modernisation règlementaire, 50% (final).....	14 371.88 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES .....</b>	<b>47 438.76 \$</b>

# **ANNEXE D**

## Annexe

Fonds de développement des territoires			
Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie			
Liste des projets acceptés - 31 octobre 2015			
Titre du projet			Aide financière
		Demande	accordée
Comptoir alimentaire de Sept-Îles	Récupération alimentaire	20 000 \$	20 000 \$
Maison de la Famille de Port-Cartier	Service professionnel	20 000 \$	20 000 \$
Jardin communautaire Pousse-Pousse		20 000 \$	20 000 \$
Office municipal d'habitation P.C.	Aménagement salle	4 200 \$	4 200 \$
Corporation touristique de S.I.	Festival des hivernants	9 635 \$	9 635 \$
Regroupement citoyen B.V.M.	Renaissance Gazébo	1 910 \$	1 910 \$
Vieux Quai en fête	Employé et radios	17 504 \$	5 026 \$
Café jeunesse de Clarke	Mascotte	4 508 \$	4 508 \$
Troupe du bonheur de Port-Cartier	Tuile de projection & log	1 012 \$	1 012 \$
Club de l'âge d'or de Pentecôte	Réfection de plomberie	1 930 \$	1 930 \$
Hommes Sept-Îles	Hébergement M. Oxygène	20 000 \$	20 000 \$
AMIK	Mise en valeur littoral Uashat	20 000 \$	19 728 \$
Ressource de réinsertion Le Phare	Uniformité des pictogrammes	5 488 \$	5 488 \$
<b>Total des demandes d'aides financières (19 projets)</b>		<b>146 187 \$</b>	<b>133 437 \$</b>
Total 13 projets acceptés pour un total de 133 437 \$			